

## RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2024

JUIN 2025

AOI - 1, rue Maurice Arnoux - 92120 Montrouge - Tél. 01 57 63 99 68  
contact@aoi-fr.org – www.aoi-fr.org – Siret: 331 397711 00044 – Code APE: 9499Z

## INTRODUCTION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

Avec plus de 40 ans d'évolution et de projets d'appui dans des pays en développement en Afrique, en Asie et à Haïti, l'AOI est aujourd'hui reconnue pour son professionnalisme, son approche globale en santé et sa capacité d'apprentissage des succès et des échecs pour améliorer ses pratiques. La démarche, la stratégie et le positionnement en termes d'approche de développement en santé en font une ONG spécifique dans le paysage des ONG dentaires.

Tout au long de l'année, des échanges et des moments forts ont été organisés, notamment avec certains et certaines d'entre vous.

L'AOI fait aujourd'hui face à un contexte incertain. Elle est directement impactée par la diminution de l'aide publique au développement (APD). Avec 2 milliards de baisses en 2024-2025, cela a des répercussions sur l'Agence française de Développement, actrice majeure de l'APD. Cela met nombre de projets d'ONG en difficulté, notamment le projet AOI au Laos et à Madagascar. Même si les résultats et la démarche sont reconnus, le nouveau projet présenté pour 2025 n'a pu être retenu et le co-financement AFD s'arrêtera en 2025.

Les différentes crises que nous traversons ne font que renforcer la volonté et la nécessité de soutenir les systèmes de santé fragiles dans les pays en développement. Des lacunes de formation, des équipements et des environnements de soins inappropriés concourent à exposer les populations à des risques d'infections élevés. Un autre axe important est l'accès au fluor pour la prévention de la carie dentaire.

Pour améliorer la situation, l'AOI a continué son accompagnement au Laos et à Madagascar à différents niveaux : appui aux ministères de la Santé, soutien à des universités (dentaire, médecine, sages-femmes et infirmières), à des hôpitaux, des centres de santé et à des associations pour l'amélioration la Prévention et du Contrôle des Infections (PCI) dans la pratique quotidienne. L'AOI a une expertise et une stratégie reconnues au sein de la profession et des partenaires que ce soit en France ou dans les pays où elle travaille. Dans un contexte aux incertitudes certaines, les défis pour l'AOI sont nombreux que ce soit au niveau des ressources humaines, de l'adhésion de la profession, du renouvellement des cadres dirigeant.es ou encore de l'accès aux financements publics et/ou privés.

En 2024, les projets en cours se sont poursuivis et une importance a été apportée à analyser et valoriser l'expérience acquise aussi bien du point de vue technique, organisationnel que dans la démarche avec les partenaires. La séance scientifique organisée dans le cadre de l'ADF 2024 et l'évaluation de la phase 3 du projet ont été des moments forts de l'année. La remise du rapport est prévue au premier semestre 2025. Cette évaluation viendra conclure le projet. Par ailleurs, l'audit du projet est organisé en 2025. L'ensemble des rapports devront être remis d'ici août 2025. L'évaluation viendra conclure le projet...en attendant les suites potentielles.

Les projets au Laos et à Madagascar se sont ainsi poursuivis et donnent des résultats probants en

termes de sécurité des soins et de promotion de la santé par l'amélioration de l'accès au fluorure. La 3<sup>ème</sup> et dernière phase de ce projet initié en 2010 prendra fin le 28 février 2025.

Au siège, l'AOI a connu une réorganisation en termes de ressources humaines tout en assurant les projets. Le travail réalisé est valorisé par l'appui, la confiance et le dialogue réguliers avec des partenaires tels que l'Agence française de développement (AFD), l'OMS, des universités, des fondations, des associations professionnelles, des entreprises du secteur dentaire, mais également les praticiens et praticiennes.

Assurer une stabilité des ressources est primordial pour continuer à mettre en place les différents projets. L'année 2024 a continué de voir une diminution de la ventes des produits et une érosion des praticiens et praticiennes solidaires pour les raisons liées principalement aux départs à la retraite. L'implication de plus jeunes personnes est importante en vue de dynamiser et de rajeunir l'association, mais reste compliquée à mettre en œuvre et à soutenir.

L'importance accordée à la recherche de fonds publique se heurte au contexte actuel. Cependant, la qualité des partenariats est toujours présente que ce soit avec des institutions, les entreprises, mais également avec les donateurs et donatrices. Les entreprises partenaires ont montré leur motivation et leur volonté de poursuivre leur engagement auprès de l'AOI. La RSE est l'un des axes qui s'est considérablement renforcée.

Le travail réalisé par l'AOI s'inscrit dans toute cette complexité et exige une adaptation aux exigences des projets internationaux en santé publique. Les incertitudes sont nombreuses, mais l'association a les compétences de mener les projets. De plus, la qualité, la motivation et la confiance des différents partenaires, des équipes sur le terrain, l'engagement des entreprises, et le soutien des membres sont autant d'exemples qui montrent une reconnaissance de la démarche AOI.

Au nom de toute l'équipe, merci pour **votre soutien qui est essentiel pour assurer la poursuite, la pérennité et l'initiative des activités.**

L'AOI vous remercie et compte sur votre engagement.

Bonne lecture !

L'équipe AOI

## VIE ASSOCIATIVE

L'année 2024 est marquée par la fin du projet cofinancé avec l'AFD. L'organisation de l'AOI a permis la poursuite du projet Laos-Madagascar sur les volets prévention et contrôle des infections (PCI), prévention par le fluor et formation. L'AOI a apporté un soutien ponctuel au Service Œcuménique d'Entraide (SOE) en Haïti.

### 1. Le travail des instances

En 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois, le Bureau sept fois. L'ensemble des membres du bureau ont été renouvelés à leur poste en juin 2024.

Le Bureau, le Conseil d'Administration ainsi que les responsables de projet travaillent ensemble en présentiel, par visioconférence, sur le serveur sur lequel ils ont accès aux dossiers (dossiers techniques, documents de projets, photos, présentations et parutions). Cet outil permet un échange de données et contribue à mettre à disposition les éléments d'information les plus récents.

Le site AOI, Facebook, LinkedIn, le blog et les newsletters concourent à la diffusion de l'information aux adhérents, adhérentes, donateurs, donatrices et partenaires.

La comptabilité est tenue par le Cabinet SFECO. Le commissaire aux comptes est Thierry Laroque.

### 2. Organisation au siège

Les activités de l'AOI ont été assurées tant pour la gestion quotidienne du siège, le suivi et le développement partenarial (partenaires techniques et financiers, presse, associations professionnelles, RSE, praticiens et praticiennes solidaires, etc.) qu'au niveau du suivi des projets sur le terrain.

L'AOI a continué de travailler et de rechercher de nouvelles idées pour dynamiser la recherche de fond par le volet Praticien.ne Solidaire et le volet RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). Les 40 ans de l'AOI ont été une occasion importante pour communiquer et rechercher des fonds.

En interne, l'année 2024 a été marquée par le départ de la responsable fundraising et communication. Les objectifs n'ayant pu être réalisés (augmentation des fonds propres, notamment par la recherche de nouveaux praticiens et praticiennes solidaires, communication accrue, opportunités de partenariats). Malgré des qualités humaines, la compréhension et le positionnement étaient trop souvent en décalage avec l'AOI ainsi que les compétences exigées pour ce type de poste. Les résultats se sont traduits par une diminution des fonds propres. Ce poste étant un investissement, l'AOI ne pouvait se permettre d'aller plus loin aux vues des attentes importantes du poste et d'une évolution jugée négative. Dans l'intérêt de l'AOI, une rupture conventionnelle a été décidée pour début janvier 2024.

A. Pegart, arrivée en 2023 a assuré la continuité au poste de chargée de gestion administrative. Le travail est satisfaisant et répond aux attentes. A. Pegart est motivée et remplit les objectifs de son poste. En décembre 2024, A. Pegart annonce son départ de l'AOI. Elle explique avoir eu une opportunité professionnelle intéressante dans le secteur animalier, dans lequel elle souhaite travailler depuis

plusieurs années. Son départ est prévu officiellement le 18 mars 2025. À la suite de ce départ, l'AOI va faire le point concernant un recrutement, notamment au regard de la situation budgétaire et de son évolution.

### **3. Sensibilisation des confrères et consœurs, communication auprès de la profession dentaire et du grand public**

L'agence Oblo accompagne l'AOI dans la communication et la recherche de fonds propres qui constituent le levier d'accès aux cofinancements institutionnels pour les programmes.

La communication est orientée vers le développement de partenariats avec la profession dentaire via les « Praticien.es solidaires » et les « Entreprises partenaires ».

La notoriété acquise facilite les actions d'éducation au développement au sein de la profession.

Oblo a été particulièrement soutenant cette année dans le cadre de la préparation de l'ADF et la valorisation de la séance scientifique. Le stand était visuellement beau et a été globalement très apprécié.

#### **a. Adhérent. es**

Avec « Praticien/Praticienne solidaire », le praticien ou la praticienne s'engage à faire un don à hauteur de la valeur d'un acte par mois. Cette opération l'invite à soutenir les actions de l'AOI et à partager son engagement avec les patients. Au 31 décembre 2024, l'association comptait 281 adhérent. es.

On constate une continuité de l'érosion des praticiens et praticiennes solidaires. La raison est principalement due aux départs à la retraite. Nous observons cependant des difficultés à faire adhérer de nouveaux cabinets. L'AOI continue de travailler et de rechercher de nouvelles idées pour parvenir à impulser une nouvelle dynamique positive sur ce volet.

#### **b. Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale 2024 s'est tenue le vendredi 21 juin 2024 à la faculté dentaire de Montrouge - 1, rue Maurice Arnoux - et par visioconférence Zoom.

Au programme de l'AG :

1. L'année 2023 en bref...
2. Présentation rapport moral exercice 2023
3. Présentation du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
4. Conclusion et perspectives 2024
5. Présentation de l'évaluation du projet Laos Madagascar
6. Présentation et résultat des votes des résolutions
7. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
8. Questions diverses

#### **c. Congrès et rencontres professionnelles**

- **Congrès de l'Association Dentaire Française (ADF)**

Le congrès de l'Association Dentaire Française s'est tenu au Palais des Congrès, Porte-Maillot à Paris, du

26 novembre au 30 novembre 2024. Sur les 5 jours, plus de 27 000 personnes sont venues visiter l'exposition.

Un travail important a été réalisé pour la communication sur le stand. Un dépliant présentant l'AOI, le contexte actuel et des projets soutenus était distribué aux congressistes. Le travail réalisé avec Oblo en termes de communication était de qualité.

Le stand a beaucoup été apprécié et a suscité de l'intérêt. Malheureusement, cela ne s'est pas traduit par une augmentation du soutien (don, P. Solidaire, vente CRV, etc.). Les personnes qui viennent à l'ADF ne sont pas là pour l'AOI, mais plutôt des praticien.nes qui profitent de cet événement pour faire leurs « achats », participer aux séances scientifiques et se former à de nouvelles pratiques. Le stand mettant en avant 2 projets AOI a été apprécié. Les contacts ont été qualitatifs avec les personnes passées au stand.

L'ADF a permis de renforcer les liens avec les entreprises partenaires (Anthogyr, Coltène, GACD, GC, Happyblouse, Itena, Kulzer, Septodont, Hygitech, Dento-Viractis, Ivoclar, Générique International, Anios, ORMCO-Kerr), mais également le COMIDENT, le CNO, des partenaires presses (CDF, CARCDSF, Dental Tribune, SFCD) et des associations étudiantes. Globalement, les contacts sont très bons et les personnes rencontrées sont ravies du partenariat avec l'AOI.

L'AOI a organisé une séance le 29 novembre 2024 dans le cadre du programme scientifique de l'ADF. Cette séance a été l'occasion de revenir sur les enjeux d'une ONG de développement avec l'exemple du Laos. Les différentes interventions ont montré à partir d'exemples concrets la stratégie actuelle de l'AOI, la démarche des projets avec différents partenaires ainsi que les défis à relever à l'avenir.

La séance s'intitulait : *Améliorer l'hygiène dans les services de santé d'un pays en développement. Au Laos, de la stratégie à l'application terrain.*

La séance a illustré, à partir de l'exemple du Laos, la démarche de l'AOI pour améliorer l'hygiène dans les hôpitaux. Elle avait notamment pour objectifs de comprendre les enjeux de l'amélioration de la sécurité des soins dans un pays en développement, d'appréhender le décalage entre l'adoption d'une politique de santé et son application, d'illustrer l'appui à l'application d'une stratégie nationale et de partager l'importance de l'appui institutionnel et partenarial.

Le directeur marketing de GACD et le PDG de Septodont étaient présents et ont fait une intervention lors de cette séance.

La séance s'est bien déroulée, a été bien organisée et soutenue, notamment par l'ADF. Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors de la séance. Ce qui est à noter, c'est que la grande majorité des personnes présentes ne faisait pas partie de l'AOI.

La séance a suscité beaucoup d'intérêt, il y a eu de bons temps d'échanges et des questions pertinentes après chaque intervention.

- **Congrès Journées de l'orthodontie Fédération Française d'Orthodontie (FFO)**

Les Journées de l'Orthodontie organisées début novembre ont permis de récolter 1285 €. Il s'agit de dons de praticiennes et praticiens effectués lors de leur inscription au congrès.

Suite à des discussions concernant la situation AOI avec Marie Claire Moulon (Déléguée Générale), la

FFO abordera la possibilité d'un don supplémentaire lors de leur Assemblée Générale prévue fin mars 2025.

#### **d. Presse**

Le soutien de la presse professionnelle s'est poursuivi en 2024 avec des parutions d'articles et de visuels. Des espaces ont notamment été offerts par différentes revues pour promouvoir l'opération « Praticien.ne Solidaire », les cartons de rendez-vous...

**Articles** sont parus dans la presse en 2024 :

- Ortho-Autrement « 40 ans de l'AOI au Congrès de l'ADF » (Avril 2024)

**Communiqués de presse :**

- *Envoyez vos bagues et brackets à Ortho- Clean* (mars 2024)
- Partenariat AOI - Happyblouse : opération 10 % (avril 2024)
- *Avec GACD des entreprises s'engagent* (mai 2024)
- *Avec GACD des entreprises s'engagent* (mai 2024)
- Organisation de l'Assemblée Générale de l'AOI (juin 2024)

*NB. Les communiqués de presse sont envoyés aux partenaires presses papier et web.*

**Pages offertes par des revues :**

- **Février** : *Dentoscop/Ortho-Autrement*
- **Avril** : *Ortho Autrement*
- **Juillet** : *SFODF, CARCDSF*
- **Septembre** : *SFCD*
- **Octobre** : *Annuaire dentaire*

**Opération avec GACD**

- *Catalogue de juin : 16 pages dans le catalogue de juin 2024 + présence site internet*
- *Catalogue web d'octobre 2024*

**3 Newsletters**

- Janvier 2024
- Mai 2024
- Juin 2024

#### **e. Visibilité web et réseaux sociaux**

La visibilité sur les moteurs de recherches ainsi que sur les réseaux sociaux est primordiale pour assurer la communication sur les projets AOI auprès du public, des réseaux professionnels, mais également des partenaires techniques et financiers.

En 2024, l'AOI a continué à progresser dans ces domaines et améliorer sa présence :

- Actualisation mensuelle du site internet de l'AOI
- Actualisation des informations AOI sur Google, Google Map
- Actualisation des informations AOI YouTube + chaîne YouTube

- Actualisation de la page LinkedIn AOI - 10 publications
- Actualisation de la page Facebook - 10 publications
- Envoi systématique des communiqués de presse aux partenaires presses pour publication sur leur site internet/newsletter...
- Avec GACD : page dédiée à l'AOI sur leur site, notamment pour les opérations de juin et octobre
- Avec Happy Blouse : mise à jour de la page dédiée à l'AOI sur leur site internet

#### 4. Développement des partenariats

##### a. Avec les entreprises : des partenariats toujours aussi exemplaires

Le développement de partenariats d'entreprises est important pour l'AOI notamment dans le cadre du développement de la RSE. Des points ont lieu régulièrement avec les entreprises. Un suivi d'information des projets et des actions en cours est réalisé.

- **GACD et les entreprises partenaires**

C'est un exemple de partenariat avec un engagement sur la durée et qui continue à se développer année après année.

Après une bonne année 2023, les fonds récoltés ont été supérieurs en 2024. Le partenariat avec GACD et les entreprises partenaires évolue avec des actions bien en place et efficaces.

En 2024, deux actions ont été menées.

- Une première action a été réalisée 16 pages dédiées à l'AOI dans le flyer du mois de juin. Cela afin d'avoir un impact important et de sensibiliser plus d'entreprises à participer à cette action.

Pour l'opération de juin, Anios, Clinix, Coltène, GC, Générique International, Hygitech, Itena, Ivoclar, ORMCO-Kerr, Kulzer, Medibase et Smyline, ont soutenu l'AOI dans le cadre des opérations menées avec GACD.

Lors de l'opération, les entreprises se sont engagées à faire un don à l'AOI correspondant à 10 % des recettes des produits vendus sur le catalogue envoyé par GACD aux praticiens et praticiennes.

En plus du catalogue envoyé aux cabinets dentaires, les communiqués de presse, post sur les réseaux sociaux, visuels dans la presse et internet (site, blog, RS, newsletter, etc.) et partage avec les entreprises ont permis d'avoir une visibilité importante pour cette opération.

Sur le site GACD, une page réalisée conjointement avec les équipes de communication de l'entreprise et l'AOI présente l'ONG et les différents projets menés tout en valorisant l'engagement de GACD et les entreprises partenaires.

Le choix des produits, la mise en page, les visuels et la visibilité dans le sommaire et la boutique AOI sur le site GACD fonctionnent bien.

La page « spécial AOI » est indiquée dans le sommaire. Un bandeau indique l'engagement des entreprises aux côtés de l'AOI, et une charte graphique est appliquée pour reconnaître la page AOI.

- Une seconde « opération web » a été réalisée en octobre 2024. Équivalente à l'opération de juin (10 % des ventes reversées sur une sélection de produit) elle s'est faite exclusivement depuis le site web de GACD.

Des communiqués de presse, post sur les réseaux sociaux, visuels dans la presse et internet (site, blog, RS, newsletter, etc.) et partage avec les entreprises ont permis d'avoir une visibilité importante pour cette opération.

Pour l'opération d'octobre, Kulzer, Kerr, Coltène, Itena, Hygitech et Générique International ont soutenu l'AOI avec GACD.

Évolution depuis 2015 :

2019	45 850 €
2020	25 000 € ( <i>sur 9 mois</i> )
2021	34 000 €
2022	41 000 €
2023	36 000 €
2024	41 000 €

Ce partenariat a d'autant plus de sens que ce sont les entreprises qui font l'effort, le prix de vente reste inchangé.

Ces 2 opérations seront reconduites en juin 2025 et l'objectif sera de continuer avec les partenaires actuels et d'en avoir des nouveaux.

Par ailleurs, M. Christophe Danion, directeur marketing GACD a été invité à participer à la séance AOI pour présenter le partenariat et la démarche. L'objectif était de valoriser le travail réalisé, de présenter leur modèle de RSE et de montrer l'importance de leur engagement pour la réalisation des projets. L'ADF a également été l'occasion de faire le point avec ce dernier, mais également avec L. Chometon (directeur GACD), sur les activités, mais également sur la situation de l'AOI au regard des enjeux actuels liés à la baisse de l'aide publique au développement. La compréhension de la situation est claire et GACD a réitéré son plein soutien en 2025 dans le cadre des opérations.

- ***Ortho-Clean International***

Le partenariat avec le Laboratoire *Ortho-Clean International* montre une autre forme d'engagement d'entreprise sur la durée avec le recyclage des bagues orthodontiques, une communication renforcée et l'échange de lien sur les sites Internet. C'est un partenariat solide et pérenne avec des retombées concrètes depuis 2008.

En 2024, 72 729 bagues et brackets ont été remis par les praticiens et praticiennes ce qui a permis de verser 5000 € à l'AOI, en soutien aux projets à Madagascar et au Laos.

Cette opération est renouvelée en 2025.

- ***Septodont***

Un partenariat s'est tissé depuis 2021 avec Septodont né de la volonté d'avoir un engagement sur la durée avec l'AOI.

Après avoir soutenu l'IOSTM en 2021, Septodont a financé pour 2022-2023, l'appui à deux hôpitaux de district au Laos (Sikkothabong et Sangthong). En 2024, Septodont a financé l'appui à l'hôpital central de Settathirath dans le cadre de l'amélioration de la PCI.

Des notes de suivi du projet sont envoyées et des réunions sont régulièrement réalisées.

Une réunion s'est tenue le 10 septembre 2024 avec O.Schiller (PDG de Septodont), J. Darribère et d'autres membres du Comité de la Fondation Septodont. T. Marsais, F. Courtel et B. Decroix ont présenté le bilan du partenariat mis en place, l'actualité du projet d'appui des hôpitaux au Laos et les perspectives de financement à moyen/long terme. Les membres du comité se sont montrés enthousiastes vis-à-vis des projets et de la démarche. Pour 2025, l'AOI a demandé et obtenu un soutien de 100 000€ pour continuer le projet d'appui à l'hôpital central de Setthathirath.

Les échanges avec O.Schiller, J. Darribère, ainsi que l'ensemble des personnes présentes, ont démontré un partenariat exemplaire et la volonté de construire sur la durée. Le soutien de 100k€ a été renouvelé à l'issue de la réunion.

O. Schiller a été invité à participer à la séance AOI pour présenter le partenariat et la démarche. L'objectif était de valoriser le travail réalisé, de présenter leur modèle de RSE et de montrer l'importance de leur engagement pour la réalisation des projets. Cette participation a également été l'occasion d'organiser une réunion en amont afin de faire le point sur les activités, mais également sur la situation de l'AOI au regard des enjeux actuels liés à la baisse de l'aide publique au développement.

Par ailleurs, avec Microdon, Septodont a mis en place une opération d'arrondi solidaire par les salariés de l'entreprise en France. Avec l'AOI, 3 autres structures ont été présentées aux salarié.es. Basé sur le volontariat, l'arrondi donne la possibilité de soutenir financièrement les actions des associations partenaires. Chaque mois, les salarié.es ont la possibilité de réaliser un micro-don (de quelques centimes à quelques euros) prélevé directement sur le salaire net. Par ailleurs, Septodont s'engage à abonder en versant le double du montant de chaque don. Les perspectives sont de soutenir l'AOI à moyen long terme.

- **HappyBlouse**

Happyblouse est une entreprise d'e-commerce irlandaise créée en 2009 spécialisée dans la vente de tenues médicales. Elle est présente en Irlande et UK depuis 2009 et en France depuis 2016.

Au début de l'année 2022, suite à une prise de contact LinkedIn puis à une réunion de présentation, Happyblouse a souhaité mettre en place un partenariat.

Il a été convenu qu'Happyblouse s'engage à reverser 1 € sur chaque commande passée en France et organiser des opérations marketing sur une semaine pour reverser 10 % des ventes.

L'opération a été renouvelée pour 2024.

## **B. Avec les bailleurs de fonds institutionnels**

- Avec l'AFD : des échanges de qualités, un travail reconnu

L'AOI continue d'échanger et de travailler de manière qualitative avec le département OSC (organisation de la société civile) de l'AFD

Par courrier en date du 15 mai 2024 puis du 7 décembre 2024, l'AOI a fait part à l'AFD que la préparation et la mise en place des activités prévues en fin de tranche 2 nécessitaient un délai supplémentaire. La durée de la tranche 2 passe de 12 mois à 18 mois puis à 20 mois, soit du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2024 puis au 28 février 2024. Une réponse positive a été reçue et l'avenant a été signé.

Avec les équipes sur place, le budget prévisionnel de fin de projet a été revu et permet le maintien des équipes sur place jusqu'au 31 décembre. L'objectif est de maintenir les équipes jusqu'à la fin de l'année.

Suite à une demande d'avis de non objection (ANO), les termes de référence de l'évaluation et l'audit financier du projet ont été validés par l'AFD. L'évaluation se déroulera de juin 2024 à février 2025. L'audit financier est prévu pour débuter en mai 2025.

- Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt 2024

Début mai, l'AOI a répondu à l'AMI 2024 du département OSC de l'AFD. Elle a proposé un projet de « Renforcement des initiatives et des capacités d'OSC à Madagascar et au Laos pour améliorer la sécurité des soins pour les populations – phase 1 ». Ce projet s'inscrit dans la continuité des nombreux échanges de qualité et transparents avec l'AFD concernant notamment l'évolution de la stratégie autour de la PCI, la place de la société civile dans les projets et l'inclusion de la problématique genre et santé.

Au vu du contexte actuel en termes de diminution de l'enveloppe de l'AFD pour soutenir les initiatives de OSC, une convention programme n'était pas envisageable pour cette année. De plus, suite au dernier échange avec l'AFD, la question se pose également pour l'attribution d'un nouveau projet.

En juillet, l'AOI a appris que l'AMI 2024 n'a pas été retenu. Cela vient du fait que l'AFD a eu une réduction importante de leur budget en contraste avec une augmentation de dépôts d'AMI.

L'AMI 2025 n'est pas certain, eu égard de la situation budgétaire. Sachant le temps que cela prend entre le dépôt de l'AMI et le décaissement des budgets, cela fait que si un AMI est déposé en 2026, le financement ne sera pas fait avant 2027 (au mieux) et cela si et seulement si l'AMI est accepté, puis que la Note d'Initiative ONG soit approuvée par le comité de décision de l'AFD.

- Expertise France

Expertise France fait partie du Groupe de l'AFD. Il s'agit de l'agence publique française de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique.

Sur les conseils des interlocuteurs et interlocutrices de l'AFD, l'AOI a pris contact avec Expertise France. Le positionnement et l'expertise AOI dans le cadre de l'appui opérationnel de programmes nationaux en PCI pourraient être soutenus par Expertise France. Une proposition de projet pour Expertise France sera proposé en janvier dans le cadre de l'appel à projets *Renforcement des Systèmes de Santé (RSS) 2025*. Le titre du projet étant : *Lutter contre les maladies infectieuses par l'amélioration et l'application de la sécurité des soins dans les établissements de santé au Laos et à Madagascar*.

Les relations avec l'AFD sont pertinentes, conviviales et transparentes. Il y a une confiance mutuelle et une reconnaissance du travail et du positionnement AOI ce qui donne des échanges de qualité et positifs. Les retours des bureaux de AFD et Ambassade sont positifs en ce qui concerne les projets d'appuis AOI.

- Aide Publique au Développement : un contexte tendu et une accélération du décrochage
  - Aide Publique au développement

Les chiffres de l'aide publique au développement pour 2023, publiés par l'OCDE le 11 avril 2024, révèlent le décrochage de la France en la matière. Avec une baisse de 11 % de son effort budgétaire en 2023 et les coupes annoncées au budget 2024 et 2025. Le ministre de l'Économie et des Finances a annoncé en février une coupe drastique de 13 % du budget de l'APD pour l'année 2024, soit 742 millions d'euros. Le recul devrait va donc s'accroître en 2024 puis pourrait continuer pour 2025.

Ce choix pourrait bien n'être que la première étape d'une série de restrictions budgétaires. Le ministère de l'Économie et des Finances prévoit d'ores et déjà de nouvelles coupes de plusieurs dizaines de milliards d'euros dans le budget de l'État, pour les années 2024 et 2025.

L'AOI n'est pas la seule structure en proie à ces difficultés. D'autres ONG et collectifs connaissent des situations semblables comme le CRID, etc.

Coordination Sud se mobilise fortement pour évoquer ces difficultés auprès des bailleurs et des institutions gouvernementales.

- Les répercussions pour l'AFD

L'évolution et le contexte ne semblent guère favorables. C'est ce qui ressort notamment d'un échange avec l'interlocutrice AOI à l'AFD, illustré par l'extrait du mail ci-dessous reçu dans le cadre du dépôt de l'AMI : « Vous le savez, cet AMI est très contraint, pour plusieurs raisons : les subventions seront très probablement en baisse l'an prochain et une partie de l'enveloppe de subventions 2025 est déjà réservée pour des projets présélectionnés dans l'AMI 2024. L'AMI ouvert actuellement se concentre donc sur les OSC locales (avec une enveloppe réduite déjà de moitié par rapport à cette année), sur les récurrences de projets (phases 2 et 3, sachant que toutes ne pourront pas passer) et sur quelques projets stratégiques déjà discutés avec le management de MPN/OSC (une dizaine au mieux, sur des projets d'appui au milieu associatif français, CSUD notamment, ou sur des thématiques prioritaires de l'AMI – Océans, Ukraine notamment indiquée dans le texte de l'AMI). [...] Au mieux, vous pouvez travailler sur une note d'intention pour un projet terrain, mais même celui-ci a très peu de chances d'être retenu. Il n'y a pas quasiment pas de places pour les nouveaux projets dans l'AMI ouvert, nous le savons déjà. C'est regrettable, mais le contexte est très défavorable en ce moment. Je suis navrée de ces mauvaises nouvelles ».

### C. Avec les universités

L'AOI entretient des relations de partenariat avec les universités Santé Paris Cité, la faculté de Santé Publique de Bordeaux et l'université de Piracicaba au Brésil.

### D. Avec les associations professionnelles

Le **Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes** apporte un soutien financier de 8 000€.

Le **CDFMag** a publié des visuels.

## HAITI

Haïti traverse les crises. Malgré un contexte toujours plus incertain, des ONG, associations et personnes continuent de travailler pour améliorer le quotidien des personnes. Depuis 35 ans, Françoise Ponticq exerce à Port-au-Prince dans le centre de santé haïtien du SOE.

Le Service Œcuménique d'Entraide (SOE) est une ONG haïtienne fondée en 1982 par un médecin haïtien qui était en exil en France. Les deux volets initiaux sont la santé communautaire et le développement agricole. Actuellement le SOE est toujours impliqué dans la santé communautaire avec deux centres de santé urbains. La clinique dentaire a été créée en 1989, parallèlement au démarrage d'un projet de « soins dentaires communautaires » qui venait compléter la panoplie des services de santé communautaire offerte par l'ONG dans ses centres de province.

### La situation

Depuis ces derniers mois, la situation de « guerre » se poursuit à l'intérieur du pays, essentiellement dans la capitale, mais aussi dans l'Artibonite, une région rizicole située au nord de Port-au-Prince.

Une drôle de guerre, car les gangs qui s'affrontaient entre eux se sont réunis dans une coalition nommée « Viv Ansanm » (Vivre Ensemble). Leur ennemi initial est la Police, mais surtout la population qui subit leurs attaques régulièrement : les bandits investissent des quartiers populaires, tirent, tuent et incendient des maisons, des hôpitaux, des écoles, des entreprises et personne ne peut comprendre leur objectif. La capitale est contrôlée par les gangs à 80 ou 85 % ; certains quartiers sont presque vides et les gens quittent leurs maisons, leurs affaires pour se réfugier ailleurs, chez de la famille, des amis, en province quand ils peuvent et les plus précaires se retrouvent dans des « camps » mal organisés. On estime à 700 000 le nombre de personnes déplacées.

L'économie des ménages et du pays s'effondre et les prix augmentent, car le transport des marchandises, de l'essence et des personnes se fait par bateau ou par des routes en montagne ; les transports en commun doivent payer des taxes aux bandits et quand ceux-ci décident de détourner un bus, un camion, rien ne les empêche de le faire.

Dans ce contexte, des entreprises, des commerces ont fermé ou se sont relocalisés ailleurs quand les moyens le permettent. La sortie sud et nord et est de la capitale est aux mains des gangs, les personnes habitant ces quartiers se résignent souvent à rester chez eux et composent avec les bandits qui « remplacent » l'état.

La Police nationale et l'armée haïtienne, appuyer par la mission de sécurité financée en partie par les « pays amis » de l'ONU n'arrive pas à en venir à bout. L'effectif des soldats kenyans est moindre que ce que l'on avait promis. Ils sont 400 sur 1000 attendus. Ils viennent d'être renforcés par des Jamaïcains et des Guatémaltèques, ainsi que des Salvadoriens sans information précise sur leur nombre.

La Police a maintenant du matériel (armes, chars, blindés, drones) et réussit à repousser les bandits dans certains quartiers, mais pas à les pacifier ou les occuper de manière stable. Seule la région de l'Artibonite a de bonnes avancées.

De nombreux quartiers de la capitale se sont organisés, des barrières sont apparues (elles ferment le soir) et des brigades de vigilance armées contrôlent tout ce qui bouge. La justice est très souvent expéditive.

Le gouvernement et la structure mise en place pour gérer cette période de transition vers des élections restent le théâtre de querelles politiques qui devraient être reléguées au second plan dans cette situation. Mais le pouvoir reste le pouvoir, il brille de tous ses feux et attire bien des êtres humains ici et ailleurs.

La corruption fait aussi partie de ce pouvoir ; le pays n'a pas de président, de chambre des députés et de sénat depuis plus de 2 ans...

La vie s'organise malgré tout dans une forme de désordre quotidien ; il faut bien survivre et vivre. Tout le monde est en attente d'un aller mieux et surtout de sécurité. Pour ce qui est de la ville de Port-au-Prince, le Champ-de-Mars reste la « frontière » face à ces « territoires perdus » par l'état haïtien.

L'impact économique et social est important et contribue grandement à la diminution des activités de ces zones : fermeture d'entreprises, d'écoles, universités, des affaires en général et du secteur médical.

De nombreuses structures de santé ont fermé leurs portes ou se sont relocalisées ailleurs, sans compter les départs à l'étranger, individuels ou liés aux programmes d'aide humanitaire.

Dans ce contexte la clinique du SOE survit, mais de par sa position géographique (au centre-ville) considérée comme zone à risque, les patients ne sont plus aussi nombreux.

### **La clinique du SOE**

La clinique du SOE/GAPSI, située au Champ-de-Mars est restée ouverte, mais a subi les conséquences de ces départs et de l'insécurité. De nombreux patients venaient aussi de ces « territoires perdus », et nous avons cherché à rappeler nos patients en utilisant les coordonnées de leurs dossiers.

Nous pouvons alors avoir une idée en lien avec la diminution de fréquentation :

- Certains sont partis à l'étranger (pas de réponse) ou en province
- Certains ont quitté leur quartier et se sont réinstallés dans des quartiers situés loin de la clinique, et d'un accès parfois difficile (contrôle par les gangs)
- Certains étaient des patients de « proximité » : structures d'état aux environs du Champ-de-Mars (fermées), banques, commerces (fermés)
- Certains ont peur de venir au Champ-de-Mars à cause de l'insécurité ou pensent que la clinique est fermée.
- Certains ont des difficultés économiques

### **Activités de la clinique dentaire**

La fréquentation de la clinique a diminué de 25 % par rapport à 2021 et de 17 % par rapport à 2022 et 2023.

Le nombre de nouveaux patients n'a pas beaucoup changé : 16 % en 2021 et 2022, 17 % en 2023 et 15 % en 2024. Cependant, de mi-octobre à fin décembre 2024, il a diminué. Cela pourrait être lié aux

attaques des gangs sur Solino et Poste-Marchand, près de la clinique, et des raisons économiques.

Le « patient-type » de la clinique reste inchangé depuis des années : une femme entre 26 et 45 ans. Le nouveau patient a souvent un indice de carie (CAO) situé entre 7 et +, et un indice d'inflammation gingivale (LOE) autour de 2.

Les détartrages représentent entre 20 et 23 % des actes, les obturations (composites) 40 %, les extractions 10 à 12 %, les traitements endodontiques 5 à 9 %.

Quant à la prothèse, on constate une augmentation de 5 % sur les appareils partiels en résine- par rapport aux 3 années précédentes qui restent les prothèses amovibles meilleur marché pour remplacer des dents absentes.



La prothèse « fixe » a diminué de 40 % par rapport à 2021 et également par rapport à 2022 et 2023. Cela tient au coût plus élevé – et en devises usd- des couronnes ou bridges (prothèse fixe), mais aussi à des difficultés techniques de réalisations liées à l'insécurité et fermeture de l'aéroport : les laboratoires réalisant ces prothèses correctement sont au nombre de deux, l'un ici, l'autre aux USA.

Le propriétaire du laboratoire situé en ville est parti aux USA depuis mars 2024- insécurité- et ses deux assistants ne savent pas faire toutes les qualités de prothèse existantes ; quant au laboratoire situé aux USA, la fermeture de l'aéroport nous pénalise.

### **Équipement et maintenance**

La pratique dentaire requiert des équipements spécialisés. Ils demandent entretien et précautions.

La clinique dentaire dispose d'un bon équipement, obtenu et installé en 2017 avec l'appui de l'AOI coordonné par Pierre Jahan. Il continue à assurer la maintenance par l'obtention de pièces détachées et des conseils à distance on line. Il a aussi assuré la formation de deux techniciens lors de la révision de l'équipement en 2022.

Cependant, en septembre 2024, une panne importante a obligé à diminuer les activités et la pièce a été commandée, acheminée en Haïti et remplacée en octobre. Le coût a été pris en charge par l'AOI.

La panne était due au courant de ville peu stable, aussi faut-il envisager l'achat d'un pour protéger le fauteuil dentaire.

### **Personnel**

Les conditions de travail ne sont pas toujours faciles avec l'insécurité et l'environnement « déprimant » lié à l'insalubrité qui gagne le centre –ville près de la clinique. À cela s'ajoute depuis février 2024, la « fermeture » des activités économiques autour du Champ-de-Mars et l'agressivité des gangs à certains moments. Dans ce contexte, le courage et la persévérance de l'équipe est remarquable : Marie Pierre, la secrétaire, Michel Louissaint, le coursier et Dr Coleus, ma collègue, ainsi que les deux techniciens Gusnel FANFAN et Djems LOUKANA pour leur disponibilité et leur générosité, sans compter leurs compétences.

## Aspect financier

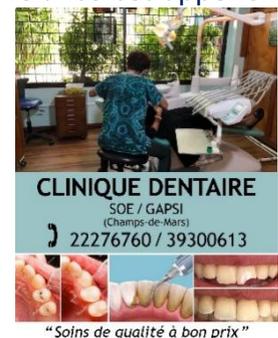
Le rapport financier montre un déficit d'environ 3 200 USD. Concernant les dépenses, les « postes » les plus « dévoreurs de gourdes » sont par ordre décroissant : le carburant pour la génératrice, l'achat de consommables dentaires, l'entretien et l'aménagement, communications et frais de transport), maintenance génératrice, frais bancaires et divers.

Le centre a fonctionné sur génératrice de février à début septembre, car il n'y avait pas de courant de ville, ce qui a augmenté les dépenses en carburant (100 gallons/mois).

Malheureusement le courant de ville, peu stable, a été la cause de la panne de l'équipement dentaire. Le centre fonctionne sur la génératrice en attendant de trouver des moyens d'acheter un onduleur adéquat (3 500 USD).

## Actions entreprises et à venir

- Comme en octobre 2023, où face à une diminution des entrées, nous avons sollicité des « ami.es » et « institutions » à travers un appel à solidarité, nous avons relancé cet appel en mars ou avril 2024 et reçu environ 300 USD.
- Un flyer a aussi réalisé pour relancer les patient.es à travers les réseaux sociaux et par une distribution sur le terrain. Les plus fidèles ont aussi été relancés par le secrétariat.
- Maintenant, il faut chercher des fonds pour acheter un onduleur par un financement participatif de type GoFundMe.



## Conclusion

Même si l'année 2024 a été difficile sur de nombreux points, la persévérance à offrir ce service de soins dentaires est justifiée et utile : peu de cliniques dentaires offrent ce service de bon rapport qualité/prix dans la capitale et plusieurs professionnel.es ont quitté le pays ou le centre-ville.

## LAOS

### Organisation de l'équipe

L'équipe AOI au Laos est composée de :

- Lola Van Dessel, représentante et coordinatrice au Laos. Elle assure le suivi depuis la Belgique avec l'équipe sur place et effectue des missions régulières sur le terrain (janvier, mars, octobre et décembre).
- Phengdy Inthaphanith est infirmière et apporte un Appui technique et réseau
- Somvang Sihathep est infirmière et est Chargée de Projet
- Manithong Thammachitch est Assistante à la coordination
- Keokedthong Phongsavan est médecin et Référente Santé
- Sythala Thipmalakhma est infirmière et a rejoint l'équipe en juin en remplacement de Somvang Sihathep.



François Courtel effectue des missions régulières de suivi et d'expertise technique. Ce suivi est assuré en collaboration avec Guillemette Clapeau référente en hygiène et l'équipe du siège.

#### 1. Contexte 2024

Le projet a bénéficié du cofinancement de l'Agence Française du Développement (AFD), du soutien de la Fondation Septodont, du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes et de celui de GACD.

Le ministère de la Santé soutient le Bureau de la Santé de la Municipalité de Vientiane pour accompagner l'amélioration de la qualité des soins dans 5 hôpitaux de districts et 1 hôpital central appuyés par l'AOI et notamment pour le financement des rénovations et la formation des personnels de santé.

Une stratégie nationale en PCI a été développée avec l'appui de l'OMS. Une dynamique est actuellement en place.

#### 2. Appui à 5 hôpitaux de district de la municipalité de Vientiane

Les équipes des trois hôpitaux de Hardxayfong, Xaythani et Naxaythong, appuyés lors de la 2ème phase du projet, constatent une nette amélioration de la qualité des soins, renforçant ainsi leur réputation et leur position en tant que modèles. Elles appliquent désormais la stratégie nationale de PCI améliorant de manière continue la qualité des soins au sein de leur établissement. Un travail sur les instructions a été réalisé tout au long de l'année. L'impact est également visible à travers les nombreuses visites d'échange organisées, attirant des partenaires du projet, des acteurs du secteur

de la santé au Laos (OMS, hôpitaux centraux et provinciaux) venus observer les améliorations et la méthodologie appliquée.

Deux autres hôpitaux de districts, celui de Sikkhotabong et celui de Sangthong ont été accompagnés dans la démarche classique mise en œuvre et appliquée précédemment.

**L'hôpital de Sikkhotabong** est situé dans la ville de Vientiane. 64 personnes y travaillent, dont 50 personnels soignant.es. Il dessert une population d'environ 124 000 personnes. Un travail interne notamment sur les modifications à entreprendre pour redéfinir des plans et circuits ainsi que le matériel nécessaire a été amorcé. L'aménagement de la stérilisation centrale a démarré en janvier 2024 et la mise en service effective du système de la stérilisation centrale et des nouvelles salles du service des urgences a eu lieu en février.



La formation théorique et pratique sur la PCI regroupant les personnels soignants de l'hôpital a été organisée. Cela a permis d'aborder la rédaction d'instructions visant l'assurance qualité.



**L'hôpital de Santhong** est situé à 60 km (1h30 de route) de la ville de Vientiane. L'hôpital est situé en milieu rural. 50 personnes y travaillent, dont 28 personnels soignant.es. L'hôpital est composé de 2 bâtiments. Il dessert une population de 39 000 personnes. L'identification du plan d'action a été menée suite à la mise en place d'un comité PCI au sein de l'hôpital dont les membres sont responsables des actions et du suivi du plan d'action sur 3 ans. Divers échanges techniques ont eu lieu afin de finaliser le plan. L'agrément avec l'AOI a défini le rôle et les responsabilités de chaque partie pour la poursuite des actions. Le bâtiment de l'hôpital n'est pas assez spacieux et la mise en place d'un espace pour la stérilisation centrale représentait un défi.

L'architecte a proposé de construire un bâtiment annexe pour son installation à côté du bâtiment principal. Plusieurs plans de rénovation ont été discutés avec la direction de l'hôpital. En outre, une partie du bâtiment existant qui accueille la maternité, le service des urgences et la salle d'hospitalisation a été réhabilitée. La direction de l'hôpital a fait la demande d'un budget supplémentaire complémentaire à celui de l'AOI auprès du ministère de la Santé et auprès de financeurs privés sur base des plans et du devis. Le directeur de l'hôpital a reçu une réponse positive pour un budget d'environ 70 000 USD de la part d'un financeur privé laotien. Avec l'équipe de l'hôpital et celle de l'AOI, la liste de petit matériel et d'équipements a été déterminée. L'hôpital a procédé à l'achat de petit matériel. L'AOI a appuyé l'achat d'équipement pour la stérilisation centrale et les salles de soins réhabilitées (incluant la maternité, la salle des urgences, le service dentaire). Les travaux de rénovations d'une partie du bâtiment principal et la construction d'un bâtiment annexe pour la stérilisation centrale ont eu lieu jusqu'en mars 2024.

Une formation théorique et pratique en PCI a été organisée en avril 2024 auprès de 15 personnels. L'aménagement des lieux de la stérilisation centrale a eu lieu à partir du début de mai 2024. La mise en service effective du système de la stérilisation centrale et de nouvelles salles du service des urgences et de la maternité ont eu lieu. L'AOI accompagne jusqu'à maintenant le personnel de l'hôpital afin de développer les instructions.



### 3. CHU de Settathirath

L'hôpital de Settathirath est un hôpital universitaire. Il dispose de 250 lits, de 25 départements et d'un effectif total de 550 personnels, dont des médecins et des infirmières (231). Il est responsable des soins médicaux internes et externes pour la population de la municipalité de Vientiane, qui compte environ 800 000 habitants. Il est aussi un lieu de stage pour les étudiants. L'hôpital travaille à mettre en place les principales recommandations de l'évaluation réalisée avec l'AOI en novembre 2022.

La priorité dans cette réorganisation a été donnée en 2024 à la mise en place des précautions standard dans l'unité de soins intensifs, la maternité et le service dentaire.

L'appui aux services suit les démarches classiques soutenues par l'AOI et déjà appliquées par le passé avec les universités et les hôpitaux de districts (Évaluation préalable, plan d'action et engagements des équipes concernées, formations complémentaires, plans et circuits, protocoles liés à la PCI, étude sur la viabilité financière des changements, équipements, travaux, mise en service, suivi, évaluation). Des évaluations de la PCI de l'unité de soins intensifs et de la maternité ont été effectuées en mars et juin 2024. Cela a permis d'identifier les points forts et les domaines à améliorer. Les équipes PCI, avec le soutien des consultantes et de l'équipe AOI, ont identifié les défis et les points prioritaires à améliorer.

À la suite de cela, plusieurs activités, échanges et missions techniques ont été menés :

- Discussions et finalisation sur les circuits et plans de rénovation du bâtiment des soins intensifs. Point d'étape sur l'évolution des pratiques PCI en maternité et au service dentaire.
- Élaboration d'un calendrier et des différentes étapes en vue de la mise en service de l'unité des soins intensifs rénovée en mai-juin 2025 comprenant des actions telles que la rédaction d'instructions, élaboration d'un programme de formation et organisation des formations, inventaire, liste et achat d'équipements.
- Suivi du projet en visioconférence avec les équipes hospitalières. Validation des plans de rénovation, appel d'offres et sélection de l'entreprise pour la réalisation des travaux,
- Missions techniques et de suivi de François Courtel et de Lola Van Dessel avec l'équipe AOI au Laos.

Les équipes de PCI et de l'unité des soins intensifs, avec le soutien de l'AOI, poursuivent la mise en place des activités (dont l'élaboration d'instructions, le point sur les équipements médicaux)

conformément au calendrier établi. L'ouverture de l'unité rénovée est prévue pour juin 2025. Par ailleurs, la maternité et le service dentaire ont confirmé leurs besoins de formation.

#### 4. Atelier de capitalisation

Avec le ministère de la Santé, un atelier a été organisé en décembre 2024 avec pour but de partager les expériences, de valoriser l'approche de soutien aux hôpitaux de district et de restituer les résultats obtenus ainsi que les perspectives pour un passage à l'échelle. L'événement a rassemblé 50 participants : représentants du ministère de la santé, du Bureau de la santé de la municipalité de Vientiane, de neuf hôpitaux de district de Vientiane, d'ONG et de partenaires techniques et financiers (OMS, Lux-Dev, BAD, JICA, Banque Mondiale).

Les personnes participantes ont échangé à propos de l'application sur le terrain du programme national de PCI au niveau des hôpitaux de district, en soulignant les réussites, les défis et les domaines à améliorer. L'un des principaux objectifs de l'atelier était d'explorer comment les expériences et les réalisations sur le terrain peuvent être mises à l'échelle pour renforcer la mise en œuvre de la PCI au Laos et d'envisager l'utilisation des hôpitaux de district comme références.



Les participantes ont également visité l'hôpital du district de Naxaythong, où ils ont pu observer l'application de la PCI. L'après-midi a été consacré à des discussions visant à transformer les résultats positifs obtenus sur le terrain en actions renforcées pour améliorer la PCI dans les hôpitaux au niveau national.

#### 5. OSC au Laos dans le secteur de la santé

Une cartographie des Organisations de la Société Civile (OSC) locales actives dans le secteur de la santé au Laos a été réalisée en début 2024 afin d'élargir les partenariats pour la mise en œuvre des activités de la PCI au Laos. Il en ressort que peu d'OSC collaborent avec des professionnels de la santé. Sur les vingt-quatre OSC recensées dans le domaine de la santé et du WASH, rares sont celles qui interviennent directement dans les hôpitaux ou auprès du personnel médical pour améliorer l'offre de soins.

#### Conclusion et Perspectives 2025

Au Laos, une politique nationale en PCI a été mise en place depuis 2006 avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé pour la formation des cadres de la santé en PCI et le développement des documents de référence au niveau national. Mais l'application dans la pratique quotidienne est difficile ; les hôpitaux sont confrontés à des difficultés techniques et financières

(équipement inadapté, non-pérennité des ressources, bâtiments non adaptés, dépendance de soutiens externes...). La démarche de l'AOI est d'accompagner l'amélioration de la PCI et la mise en place du programme national. Une expertise s'est progressivement renforcée au sein de l'ONG, notamment autour d'approches adaptées aux situations locales. Les expériences ont été évaluées et capitalisées afin d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés. Si la mise en place de programmes nationaux en PCI et la formation des cadres est incontournable, elle n'est souvent pas suffisante pour assurer de bons résultats au niveau des hôpitaux. Une approche globale d'appui aux structures sanitaires donne des résultats lorsque les personnes sont motivées. Les hôpitaux qui en montrent de bons peuvent devenir des modèles pour le reste du système de santé, servir de site de formation et permettre le passage à l'échelle des programmes nationaux en PCI. Les solutions et principaux changements doivent être initiés et mis en place par les personnes motivées.

En 2025, avec la clôture du projet prévue le 28 février et le contexte peu favorable concernant l'aide publique au développement, l'AOI prévoit un réajustement de ses activités et une diminution du personnel local sur place.

Le soutien de Septodont permet de tenir les engagements avec le CHU de Settathirath et d'assurer un minimum de suivi des hôpitaux de district.



**L'Agence française développement participe au financement qui s'arrêtera au 31 décembre 2024. La fondation Septodont contribue également au projet pour 2024-2025.**



## **LAOS : Soutenir l'amélioration du système de santé**

Petit pays enclavé de 7.5 millions d'habitants, le Laos a connu une chute de son économie et un accroissement de sa dépendance avec des pays extérieurs après la pandémie.

Une stratégie nationale en sécurité des soins est adoptée depuis plusieurs années. La difficulté réside dans son application. L'AOI a accompagné le renforcement de la sécurité des soins dans 5 hôpitaux de district à Vientiane.

## **OBJECTIF : Continuer l'appui au CHU de Settathirath**

- Le travail réalisé avec les hôpitaux a suscité une demande du CHU.
- En 2022, une évaluation des pratiques PCI a démontré la nécessité de réorganiser les services. La direction a donné la priorité aux services de soins intensifs, maternité, maladies infectieuses, soins dentaire, stérilisation centrale et lingerie.
- Trois évaluations complémentaires ont été réalisées pour les soins intensifs, la maternité et le dentaire. Les prochaines étapes sont d'accompagner à la réorganisation de ces services et de réhabiliter la stérilisation centrale. En parallèle, des formations sont dispensées.
- La démarche de co-construction renforce l'implication d'équipes actrices de leur projet.
- Ces services serviront de modèles. Ce sont aussi des lieux de stages pour les étudiants. Ces actions contribuent à l'application de pratiques de qualité et leur diffusion.

**AVEC VOUS,  
L'AOI  
SOUTIENDRA**

- La formation des personnels de santé en sécurité des soins
- L'amélioration de 4 services (soins intensifs, maternité, soins dentaires, stérilisation centrale)
- 1 politique nationale soutenue et diffusée

## MADAGASCAR

À Madagascar, l'AOI soutient le ministère de la Santé publique, l'IOSTM, les acteurs et actrices de la santé. Depuis 2021, l'AOI accompagne les partenaires avec la 3ème phase du projet d'appui au développement intégré de la santé orale, de la Prévention et du Contrôle de l'Infection au Laos et à Madagascar. La stratégie nationale en PCI a été validée par le ministère de la Santé en 2023 sous l'égide de l'OMS avec la contribution de l'association malgache SMPCI-WASH et la participation de l'AOI.

La stratégie d'accompagnement repose essentiellement sur le renforcement des compétences locales à travers un soutien technique et financier.

L'équipe AOI à Madagascar est composée de :

- Laetitia Razafimamonjy directrice du cabinet LR Coef, représentante AOI
- Orellys Ratsirahonana chargée du volet Santé
- Finoana Razafimamonjy assistante de projet
- Dominique Ramaroson chargé de communication et logistique
- Manjaka Razafindrabe assistant en communication/vidéo
- Domoina Ramanankasina assistante de Projet pour le volet administratif

L'équipe du siège en collaboration avec François Courtel, Guillemette Clapeau, Pierre Jahan et Christophe Herran assure un suivi et une expertise technique.

Le projet comprend 3 volets :

### **1. Promotion de la santé par le renforcement de l'accès au fluor :**

- Dentifrice fluoré : application des normes, contrôle de qualité, mise en place d'une législation
- Sel iodé et fluoré : application du décret, contrôle de qualité, communication sur le sel iodé et fluoré auprès de la population et des personnels de santé

### **2. Amélioration de la Prévention et du Contrôle des Infections :**

- Participation au groupe de travail d'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et contrôle des infections (PCI) du ministère de la Santé
- Appui à la mise en application de la PCI à la faculté dentaire (IOSTM)
- Appui à la mise en application de la PCI dans des formations sanitaires

### **3. Renforcement de capacité d'associations professionnelles :**

- AMC MAD (Association des Médecins Communautaires de Madagascar) dans leur structuration et leurs activités
- SMPCI/WASH (Société Malagasy de Prévention et Contrôle des Infections Water, Sanitation, Hygien)
- ONOS (Ordre National des Odonto- Stomatologistes)

### **1. Promotion de la santé par le renforcement de l'accès au fluor**

En ce qui concerne la législation sur les dentifrices fluorés, des réunions préparatoires relatives à l'établissement du texte se sont tenues sous l'initiative de la nouvelle équipe du SSOABD. Puis, un atelier national d'élaboration du projet de décret sur les dentifrices fluorés a été organisé avec la participation des ministères concernés (ministère de la Santé publique, ministère du Commerce, ministère de la Justice, ministère des Finances, ministère de l'Intérieur), de l'Ordre national des dentistes (ONOS) pilotés par le ministère de la Santé publique avec l'appui technique et financier de l'OMS et de l'AOI. Un projet de décret est établi. Un premier draft a été proposé en fin d'année. Plusieurs ajustements ont été proposés par l'OMS avec l'appui de l'AOI suite à ce travail. Une proposition de draft révisée sera envoyée début janvier par l'OMS et pourra être validée.

Une fois validé par les équipes dirigeantes des ministères concernés, il sera présenté en conseil des ministres et enfin ratifié par le parlement avant sa diffusion. Cette dernière phase de la mise en place de la législation sur le dentifrice fluoré est prévue pour le premier semestre 2025.

L'analyse de contrôle de qualité des dentifrices fluorés est instituée au niveau du pays et celle-ci est assurée par l'ACSQDA. Les dentifrices analysés par l'ACSQDA dans ce cadre proviennent des entreprises de productions nationales et importatrices ainsi que des marchés et des grandes surfaces. La totalité des dentifrices analysés dans ce cadre respecte les normes.

Concernant la production du sel iodé et fluoré, jusqu'en 2024, seuls CSM (Compagnie Salinière de Madagascar) et NSEGSM (Nouvelle Société d'Exploitation des Grands Salins du Menabe) continuaient à en produire. Du fait de difficulté à s'approvisionner en fluorure de potassium (KF) pour la fluoration du sel, du découragement face au manque d'engagement des autres producteurs de sel iodé et fluoré, les taux de fluor dans le sel sont en dessous du seuil préconisé de 250 ppm. Ce taux risque de continuer à diminuer sans une mesure du ministère de la Santé à l'endroit des entreprises productrices de sel au niveau du pays.

## **2. Amélioration de la Prévention et du contrôle des infections**

### **a. Appui à l'application de la stratégie nationale en PCI au CHU de Befelatanana**

Une stratégie nationale en sécurité des soins a été validée par le ministère de la Santé en 2023 sous l'égide de l'OMS avec la contribution de la SMPCI-WASH (association malgache spécialisée en sécurité des soins) et de l'AOI. Il s'agit de soutenir la mise en pratique de cette stratégie sur le terrain, notamment au niveau du CHU de Befelatanana situé à Antananarivo. La direction de l'hôpital et la SMPCI-WASH ont demandé à l'AOI de les accompagner au sein de l'hôpital pour améliorer la PCI.

Dans les différents services, les difficultés d'application dans la pratique quotidienne de la PCI sont à risques, voire dangereuses pour les personnel.les et les patient.es.

Par ailleurs, un document d'orientation en matière d'amélioration de la PCI a été élaboré pour la période 2023-2024. De plus, 5 services ont été désignés comme pilotes pour la mise en place des activités PCI au CHU Befelatanana : ATUR (Accueil, Triage, Urgence et Réanimation), Endocrinologie-infectiologie, Pédiatrie, Pneumologie, Maladies infectieuses et parasitaires. Compte tenu de l'étendue du travail à réaliser, 2 services ont été retenus parmi ceux priorisés par l'hôpital. Ces deux

services sont le service d'endocrinologie-infectiologie et celui des maladies infectieuses et parasitaires. L'objectif est de parvenir à des modèles adaptés et diffusables aux autres services.

La SMPCI WASH, le comité de lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) et le Service des soins et d'hygiène (SSH) du CHU-JRB sont impliqués avec la direction du CHU. L'AOI accompagne ces partenaires pour contribuer à renforcer leurs actions à différents niveaux avec une implication et une motivation des actrices et acteurs selon des étapes à respecter.

De nombreux échanges se sont tenus régulièrement avec l'AOI, la SMPCI WASH et les équipes du CHU afin de préciser la demande et les besoins. Il a notamment été travaillé les préalables indispensables en matière d'application de la PCI avant toute possibilité d'appui tel que :

- Un budget pour l'approvisionnement de gel hydroalcoolique/savon liquide pour le lavage des mains, la mise à disposition de distributeur de savon liquide pour les personnel.les, l'achat et le renouvellement de consommables et instrumentation, responsabilisation des personnel.les, notamment celles et ceux qui viennent d'arriver.
- La question de la sécurisation des consommables : sensibilisation des responsables de services, des personnel.les de santé et d'entretien ainsi que des équipes de surveillance pour entraîner la vérification constante des consommables, veiller sur l'instrumentation, fixer des distributeurs de savon
- Question de l'accès à l'eau : mettre des citernes d'eau en cas de coupures, gestion de l'approvisionnement en eau.

Ces préalables ont en partie été mis en place. Malgré un manque de budget important, des points d'eau et l'achat de consommables (savon, serviettes, etc.) ont été pris en charge par l'hôpital. Ensuite, l'équipe de coordination a programmé deux visites d'échanges au CHRD Arivonimamo et au Centre de Soins et de Traitement Dentaire (CSTD) de la Faculté dentaire de Majunga (IOSTM qui ont adopté des mesures PCI opérationnelles.



Une visite de l'hôpital avec l'équipe AOI du siège et de Madagascar a été organisée en septembre dernier. Cela a permis de rencontrer les personnel.les et la direction, d'échanger sur les réalités quotidiennes, de réaliser un état des lieux en matière de PCI dans certains services et d'organiser un temps d'échange/formation autour de la PCI en se focalisant notamment sur ce qui avait été observé et ce qui pouvait être amélioré. Courant janvier 2025, un atelier de renforcement en PCI des membres du CLIN et des

équipes des services du CHU JRB sera organisé à Ambatolampy avec la participation de la direction, de la SMPCI WASH et l'AOI.

Par ailleurs, dans le cadre de la recherche de fond, lors de cette mission, une rencontre a eu lieu avec la chargée de mission Coopération non gouvernementale/Société civile et sport, faisant partie du service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France. Cette dernière a expliqué la possibilité de candidater pour une demande subvention de crédit d'intervention pouvant aller jusqu'à

20 k€. L'AOI va proposer en mars un projet d'appui à l'amélioration de la sécurité des soins pour le CHU de Befelatanana. Le projet permettra notamment d'améliorer l'environnement de soin dans 1 ou 2 services sélectionnés et d'accompagner les équipes de l'hôpital dans leur projet avec l'association malgache SMPCI-WASH.

Cependant, compte tenu du contexte budgétaire, l'ambassade s'attend à des baisses de budget, et donc d'impossibilités de financement pour les structures partenaires.

### **b. Amélioration de la PCI dans les formations sanitaires (CSB, CHRD)**

Depuis 2015, l'AOI collabore avec le ministère de la Santé publique dans l'amélioration de la pratique de la PCI au niveau d'une trentaine de formations sanitaires. Pour la mise en application de la PCI dans les hôpitaux et CSB, un suivi périodique des CSB et CHRD appuyés est réalisé ainsi que l'organisation de formations continues par centre de santé en fonction de la demande, notamment après un turnover d'une proportion importante des agents de santé au sein d'un CSB ou CHRD. Les principaux défis restent l'application des pratiques acquises dans la pratique quotidienne du personnel.

Afin de poursuivre cette amélioration de la PCI dans les CSB/CHRD ainsi que la capitalisation d'expérience, lors d'une rencontre en septembre 2024 avec l'OMS, l'idée d'organiser une visite de CSB/CHRD pilotes avec une perspective de passage à l'échelle a été évoquée.

Afin de répondre à cette proposition de l'OMS, 2 formations sanitaires pilotes ont été identifiées : le CHRD Arivonimamo et le CSB2 Ambohitrimanjaka. Ces 2 CSB/CHRD ont été visités par l'équipe de l'AOI en septembre 2024 et se sont avérés intéressants à appuyer malgré quelques points à améliorer, lesquels ont été partagés avec les équipes de chaque formation sanitaire. Suite à cela, une mission de suivi a été organisée au niveau de chacune des 2 formations sanitaires par l'équipe de l'AOI à Madagascar fin décembre 2024 et une autre est programmée début janvier 2025 avec des échanges sur les actions déjà entreprises et celles pouvant encore l'être pour remédier aux lacunes identifiées.

## **3. Renforcement de capacité d'associations professionnelles**

### **a. Appui à l'AMC-MAD (Association des médecins communautaires de Madagascar)**

L'Association des Médecins Communautaires de Madagascar regroupe une cinquantaine de membres intervenant notamment dans les zones rurales reculées et fournissant l'ensemble des paquets minimums d'activités observés au niveau des CSB ainsi qu'un service de Traitement de l'Urgence Dentaire pour ceux localisés à plus de 20km des cabinets dentaires. L'AMC MAD couvre 7 régions de Madagascar et cherche continuellement à s'élargir à travers l'installation de nouveaux Médecins Généralistes Communautaires (MGC). Un appui de l'AMC MAD par rapport à l'organisation des journées nationales (en 2023) et internationales (en 2024) de la médecine communautaire a été effectué. Ces rencontres qui rassemblent tout.es les MGC des différentes régions ont permis de renforcer la notoriété de l'association auprès des acteurs institutionnels et des Partenaires Techniques et Financiers et de favoriser les échanges entre les MGC des différentes régions.

Par ailleurs, pour faire suite à la formation en PCI de l'ensemble des MGC et la sélection de 5 MGC

pilotes, les activités ont également porté sur le renforcement de la mise en œuvre de la PCI au niveau des 5 cabinets pilotes comprenant : réhabilitation/amélioration de l'ergonomie des locaux, renforcement de l'équipement relatif à la PCI, et formation pratique sur site des personnels de chaque centre. Un suivi/suivi-formatif de la mise en pratique de la PCI est réalisé après 1 mois de mise en œuvre des nouveaux protocoles de PCI au niveau des MGC. Un deuxième suivi est effectué après quelques mois d'activités. Ces missions de suivi ont montré que l'ensemble des 5 MGC appuyés ont une bonne pratique de la PCI.

### **b. Appui à la SMPCI –WASH**

Créée en 2019 et officialisée en 2020, la SMPCI-WASH (Société Malagasy de Prévention et Contrôle de l'Infection-WASH) est une OSC locale dont l'objectif est d'assurer et valoriser la promotion de la PCI à Madagascar. Elle rassemble des expert.es en PCI au niveau du pays ainsi que des personnes travaillant dans le domaine de la PCI au niveau d'ONG, d'organismes internationaux, d'hôpitaux, de directions et de services ministériels.



Dans le cadre de son objectif, la SMPCI- WASH a développé un partenariat avec l'OMS pour la mise en œuvre du projet ECHO (Extension Community Healthcare Outcomes) à Madagascar. Par ailleurs, la SMPCI-WASH participe activement à l'amélioration de la PCI au CHU Befelatanana.

- **Projet ECHO**

Dans le cadre de son objectif qui est la promotion de la PCI à Madagascar, la SMPCI-WASH a développé un partenariat avec l'OMS pour la mise en œuvre du projet ECHO (Extension Community Healthcare Outcomes) à Madagascar. Le pré-lancement du projet ECHO à Madagascar a eu lieu le 2 mars 2023 et le lancement officiel s'est tenu le 17 mars 2023 à Antananarivo. L'équipe de l'AOI est régulièrement invitée et participe aux sessions et événements dans le cadre du projet ECHO. Pour le lancement officiel, suite à une demande d'appui de la part de la SMPCI-WASH, l'AOI a produit des supports didactiques ainsi qu'un film de présentation du projet.

### **Conclusion et perspectives 2025**

En 2025, avec la clôture du projet prévue le 28 février et le contexte peu favorable concernant l'aide publique au développement, l'AOI prévoit une diminution relativement importante de ses activités.

Dans le cadre de l'application des directives nationales, l'AOI souhaite également continuer l'appui à l'hôpital de Befelatanana. Comme le montre l'expérience au Laos, les moyens tant humains, financiers que matériels sont importants, l'appui d'Expertise France et/ou de l'Ambassade de France sera indispensable pour pouvoir entreprendre ce projet en plus du soutien de chacun et chacune d'entre vous.



## **MADAGASCAR :** **Soutenir l'application de la stratégie nationale PCI**

4ème plus grande île du monde, Madagascar fait face à des défis constants. Malgré des richesses socio-économiques et environnementales certaines, le pays peine à se développer et connaît l'un des taux de pauvreté les plus élevés au monde.

Une stratégie en PCI a été validée par le ministère de la Santé en 2023 avec l'OMS, la contribution de la SMPCI-WASH (association malgache spécialisée en hygiène) et de l'AOI. La prochaine étape est de soutenir la mise en pratique, notamment au CHU de Befelatanana à Antananarivo. Les critères de motivations, d'implication technique et de compréhension de la démarche ont déterminé ce choix.

### **OBJECTIF :** **Accompagner le CHU de Befelatanana**

- Améliorer l'environnement de soin et accompagner les équipes avec la SMPCI-WASH dans leur projet malgré le manque de budget.
- 2 services seront d'abord accompagnés. Les personnels seront formés. Ces services serviront ensuite de modèle aux autres services de l'hôpital.
- Cela permet d'accompagner la dynamique locale, de favoriser le partage d'expériences, de renforcer la formation et la diffusion des acquis.

**AVEC VOUS,  
L'AOI  
SOUTIENDRA**

- La formation en sécurité des soins des personnels de santé de l'hôpital
- L'amélioration de l'environnement et de la pratique de la PCI dans 2 services
- L'appui à l'association SMPCI-Wash
- La diffusion de modèles en sécurité des soins

À la suite des discussions avec les équipes notamment en ce qui concerne le suivi, l'application PCI et les contraintes budgétaires, l'AOI va cibler 2 CSB/CHRD afin de les soutenir de manière plus étroite et permettre de présenter des centres modèles pour l'OMS.

Afin de poursuivre l'amélioration de la PCI dans les CSB/CHRD, l'AOI souhaite donc renforcer la mise en pratique de la PCI dans 2 formations sanitaires pilotes ciblées, en tenant compte notamment des critères de motivation des équipes, de travail réalisé depuis le début de l'appui et d'accessibilité.

3 structures ont été proposées : le CHRD Arivonimamo et le CSB2 Ambohitrimanjaka et le CSB2 d'Ambodifarihy qui est plus éloigné, mais qui offre également de bonnes dispositions pour être retenu. Une mission prévue en janvier aura pour objectif de sélectionner 2 CSB pilotes et d'analyser, à travers les discussions et l'observation, les points forts et les points à améliorer concernant la PCI dans ces CSB/CHRD pilotes sélectionnés. Les CSB seront ainsi accompagnés de manière plus rapprochée et d'inclure le ministère de la Santé et les référents régionaux. L'objectif est de pouvoir aller vers des CSB modèles en termes de PCI pour favoriser le passage à l'échelle.

Concernant l'aspect fluoruration, suite à l'atelier d'élaboration d'une législation sur le dentifrice fluoré organisé en octobre 2024 et regroupant plusieurs ministères (santé, commerce, industrie), un premier draft a été proposé en décembre. Plusieurs ajustements ont été proposés par l'OMS avec l'appui de l'AOI suite à ce travail. Une proposition de draft révisée sera envoyée début janvier l'OMS et pourra être validé au premier semestre 2025.

Par ailleurs, l'appui au OSC malgache continuera dans la mesure du possible. En effet, dans le contexte d'application des nouvelles directives nationales en sécurité des soins, il est essentiel d'appuyer et d'accompagner des OSC de santé, de favoriser le partage d'expériences et de valoriser les réseaux et renforcer les complémentarités par l'appui mutuel à la formation et à la diffusion d'expertise entre OSC locales de santé.

## ÉVALUATION

### **Projet d'appui au développement intégré de la santé orale, prévention et contrôle des infections au Laos et à Madagascar (phase 3) cofinancé par l'AFD (2021-2024)**

#### **Étude d'effet et d'impact d'un projet de prévention et de contrôle des infections sur 3 sites pilotes au Laos et 3 sites pilotes à Madagascar**

Les termes de référence de cette évaluation, prévue dès le début du projet, ont été soumis à l'Agence française de développement. Suite à un appel d'offres et des entretiens réalisés avec 3 potentielles équipes d'évaluation, celle composée de Fanny Velardo (médecin de santé publique) Anaïs Esselini (chercheuse en santé publique) et Charlotte Decroix (chercheuse en santé publique) ont été sélectionnées.

L'évaluation s'est déroulée en 2024 et le rapport final sera remis au premier semestre 2025.

Au Laos et à Madagascar, la plupart des formations sanitaires connaissent une situation difficile, voire dangereuse, en termes de PCI. Cette évaluation a lieu avec un recul de plus de 15 ans de travail de terrain au Laos et à Madagascar. Elle est réalisée à la fin de phase 3 du projet d'*Appui au développement intégré de la santé orale, de la prévention et du contrôle des infections - phase 3* » cofinancée par l'AFD. L'évaluation a étudié les effets et l'impact de l'amélioration de la PCI dans 3 hôpitaux pilotes au Laos et 3 CSB à Madagascar.

L'étude a tenu compte de la partie amélioration de la PCI dans des hôpitaux pilotes. Cette précision s'explique par le fait que l'expérience montre qu'une étude évaluative comprenant la globalité d'un projet peut s'avérer complexifiée du fait de ses nombreuses déclinaisons ayant leur spécificité, leur contexte et leur stratégie. Il a été jugé préférable de s'attacher à étudier une seule partie clé du projet en accord avec l'AFD. De plus, les projets appuyés par l'AOI s'inscrivent dans un contexte de santé globale. La prévention et le contrôle des infections concernent effectivement l'ensemble du système de santé. L'étude, qui s'inscrit pleinement dans l'évolution de l'AOI, demandait d'analyser un ensemble d'éléments clés du projet d'appui, notamment la logique d'intervention pour soutenir l'amélioration de la PCI dans des hôpitaux/CSB appuyés afin de pouvoir s'interroger sur les facteurs de transition et de dégager des recommandations pour le passage à l'échelle.

Au Laos, l'amélioration de la PCI a été entreprise avec les équipes de trois hôpitaux pilotes du district à Vientiane lors de la seconde phase du projet : Naxaitong, Xaythani et Hatxaifong. Ces 3 hôpitaux ont été l'objet de l'étude.

À Madagascar, la phase 3 a permis de continuer d'appuyer 30 CSB ou CHRD déjà accompagnés au cours des phases 1 et 2. Trois des CSB accompagnés au cours des phases 1 et 2 ont été sélectionnés pour la réalisation de l'étude.

#### **Objectif principal :**

Cette étude a pour objectif d'analyser les mécanismes de production des effets (changements) et de l'impact dans 3 hôpitaux du district de Vientiane pilote au Laos et de 3 Centres de santé de base pilote à Madagascar.

Effets : Amélioration des pratiques en PCI dans les formations sanitaires sélectionnées.

**Impact :** Contribution à l'application d'une stratégie nationale en Prévention et Contrôle des Infections

On constate une différence dans l'avancée de l'amélioration de la PCI entre les 3 hôpitaux au Laos et les CSB à Madagascar. Le stade d'avancement dans chaque pays doit être pris en compte en fonction du contexte institutionnel, géographique et organisationnel. L'étude d'impact doit être à relativiser.

**Attente pour l'AOI et ses partenaires :**

L'étude a pour objectif d'analyser l'atteinte de certains objectifs du programme et d'identifier les mécanismes d'efficacité et d'amélioration de la sécurité des soins pour/par les personnels et pour les patients.

L'étude doit fournir des éléments de compréhension sur l'amélioration effective des pratiques en PCI dans les formations sanitaires sélectionnées. Cela pour notamment permettre d'analyser les freins, menaces et opportunités du projet et d'avoir des éléments probants et contributifs à l'application de la PCI au niveau national voir dans d'autres contextes. Une analyse des différentes étapes mise en place dans 3 sites pilotes modèles au Laos et à Madagascar et une analyse de la viabilité et de l'ancrage au niveau de ces derniers est prévue.

Les enjeux de l'étude sont d'apporter des éléments de compréhension et d'analyse dans le cadre d'une demande de cofinancement pour une convention programme ou tout autre projet auprès de l'AFD et d'être en mesure de dégager des recommandations à prendre en compte pour un passage à l'échelle.

L'étude doit chercher à mettre en avant les fonctions clés du programme et dégager des recommandations. Les analyses portent notamment sur le processus, les modalités de partenariat et de travail, les stratégies, la démarche d'intervention, le changement auquel le projet contribue et l'adaptation des activités. Cela comprendra une analyse des différentes étapes dans 3 sites pilotes modèles au Laos et à Madagascar et une analyse de la viabilité et de l'ancrage au niveau des 3 sites pilotes de chaque pays. Elle fait aussi le point sur les synergies et l'approche transversale du projet. Cette étude constitue aussi une opportunité pour améliorer les pratiques autant pour l'AOI que pour ses partenaires.

**Objectifs spécifiques :**

- Identifier les fonctions clés du projet d'appui au développement intégré de la prévention et contrôle des infections,
- Comprendre les conditions d'intégration des activités de PCI dans la stratégie de santé (ex : hôpitaux, CSB, autorités sanitaires...),
- Analyser l'appropriation du projet d'appui par les parties prenantes agissant en routine (professionnel.le.s de santé, directions des hôpitaux/CSB, décideurs et décideuses),
- Identifier les freins et leviers à la mise en place et au maintien dans le temps des résultats observés

**Questions évaluatives :**

- Dans quel contexte le projet a-t-il été déployé (à l'échelle nationale et de chaque formation sanitaire) ? En quoi ces contextes ont-ils été facilitants ou non à la mise en œuvre de la PCI ?
- Comment le projet s'articule-t-il avec les directives nationales ? En quoi celles-ci sont un frein ou un levier à la pérennisation et à l'intégration de projets de PCI à une plus large échelle ?
- Quelles sont les perceptions des parties prenantes concernant la conduite du changement

(partenariat, positionnement des acteurs et actrices impliqué.e.s...) ? Dans quelles mesures la façon dont le projet a été mis en œuvre a influencé son intégration dans la structure et les pratiques en routine des professionnels (positionnement, financement, étapes de mises en place, formation des professionnel.le.s...) ? Les différentes parties prenantes partageaient-elles la même vision concernant la PCI, les activités du projet et les choix techniques réalisés ? Sinon, quels ont été les compromis réalisés ? Dans quelles conditions ces compromis ont-ils été choisis et comment ont-ils été perçus par les parties prenantes ?

- Quelles ont été les étapes de l'élaboration à la mise en œuvre du projet de PCI dans les différentes structures (hôpitaux et CSB) ?
- Quelles sont les perceptions des parties prenantes sur les activités mises en œuvre (perceptions de leurs intérêts, de l'efficacité, des mécanismes d'efficacité...) ? Quels sont, selon eux, les freins et les leviers à la mise en œuvre du projet (mise en œuvre de toutes les activités, suivi de l'évaluation par l'AOI, modification de certaines activités pour mieux les intégrer dans le fonctionnement de la structure...) ?
- Quelles sont les perceptions des parties prenantes concernant les résultats (amélioration de l'environnement, évolution des pratiques, fréquentation des patients, diminution des infections associées aux soins...) ?
- Quels sont les effets perçus du projet sur les relations entre les professionnels au sein d'un même service ? Entre les services (unité de soins/stérilisation centrale, unité de soins/service de nettoyage...) ? Entre les professionnel.le.s de structures ayant mis en œuvre le projet ? Avec des structures qui n'ont pas mis en œuvre le projet ?
- Y a-t-il eu un changement de la perception de la structure par les bénéficiaires, par d'autres structures n'ayant pas mis en œuvre le projet ou par les pairs (professionnel.le.s) suite à son implémentation ou suite aux résultats perçus ? Quels sont les freins et leviers pour le maintien des résultats dans le temps ?
- Comment la question du genre est-elle prise en compte dans le discours des parties prenantes ? Cette question est-elle identifiée comme une priorité par les parties prenantes ? Si oui, quelle est la problématique identifiée par les parties prenantes (différence d'accès aux soins, d'accès à la formation, de répartitions des tâches selon le genre...) ?
- Comment la question environnementale est-elle prise en compte dans le discours des parties prenantes (risques liés à la gestion des déchets, importance accordée à l'antibiorésistance, choix des produits sanitaires de nettoyage, modifications des croyances et des comportements suite au programme...) ?

Après des réunions de cadrage et d'échange régulier, les évaluatrices ont procédé à des entretiens individuels avec plusieurs personnes de l'AOI

L'évaluation s'est déroulée de la manière suivante. Premièrement, une revue rapide de la littérature internationale a permis de mettre en avant les freins et leviers à la réalisation de programme de PCI dans différents contextes. Deuxièmement, une analyse documentaire et des entretiens ont été conduits avec l'équipe AOI (membres du CA, expert.es, équipes siège et terrain, etc.) afin de comprendre les conditions dans lesquelles le programme PCI a été déployé, les freins et leviers à sa mise en œuvre et les conditions pour que les changements observés se maintiennent dans le temps. Troisièmement, des ateliers ont été conduits auprès des parties prenantes au niveau national (représentant.es du ministère, associations professionnelles...). Quatrièmement, des études de cas

ont été réalisées dans les trois hôpitaux pilotes. Suite à cela, l'équipe d'évaluatrice s'est rendue sur le terrain. Les évaluations se sont déroulées en septembre à Madagascar et en octobre au Laos. Les missions se sont bien passées. Des visites de sites, des ateliers ainsi que des entretiens individuels avec différentes parties prenantes (personnel de direction, personnel, patient.es) ont été réalisés dans les hôpitaux/CSB. L'enjeu est de comprendre le vécu du projet, son contexte de déploiement ainsi que la perception de l'évolution de la PCI par les parties prenantes. Il s'agit ici d'explicitier les éléments favorables ou non à la mise en place d'une démarche d'amélioration de la PCI, d'identifier comment chaque hôpital/CSB a structuré le projet, de décrire les étapes de mise en œuvre et d'identifier les éléments ayant contribué ou non au maintien des résultats dans le temps.

Enfin, des restitutions des résultats auprès des parties prenantes sont organisées afin d'élaborer des recommandations et de discuter des conditions d'efficacité d'un projet PCI. Les résultats transversaux de l'évaluation apporteront des éléments pour les parties prenantes et personnes décisionnaires sur la pérennisation, la transférabilité et le passage à l'échelle du projet.

Lors du congrès de l'ADF, C. Decroix, F. Velardo et A. Esselini ont présenté de premiers résultats de l'évaluation de la phase 3 concernant l'appui aux hôpitaux au Laos.

Le rapport final de l'évaluation sera proposé durant le premier semestre 2025. Des restitutions seront organisées avec les équipes au Laos et à Madagascar.

## RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

Le Commissaire aux Comptes a procédé aux contrôles et vérifications des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024. L'exercice dégage un résultat négatif de 9.479€. Les fonds propres s'élèvent à 51.671€

### 1. Ressources de l'exercice

Le montant des produits d'exploitation en 2024 est de 544.369€.

Il était de 614 228€ en 2023.

Ressources en €	2024	2023
Subventions publiques	219 149 €	305 363 €
Subventions privées	93 443 €	67 830 €
Cotisations	24 105 €	25 936 €
Produits annexes	40 454 €	50 466 €
Dons	140 422 €	114 700 €
Autres produits	26 796 €	49 933 €
<b>TOTAL</b>	<b>544 369 €</b>	<b>614 228 €</b>

#### 1.1. Fonds publics

##### AFD

Un cofinancement de 819.500 € représentant 60% du coût total du projet « Promotion de la santé orale, prévention et contrôle des infections au Laos et à Madagascar (Phase3) » a été attribué par l'AFD lors du comité de sélection du 14 décembre 2021.

Un premier versement de 530.576€ a été reçu le 19 avril 2022

Un deuxième versement de 288 924€ a été reçu le 14 novembre 2023.

Au Laos, sur l'exercice 2024, le montant affecté sur le cofinancement AFD s'élève à 118.363€.

À Madagascar, sur l'exercice 2024, le montant affecté sur cofinancement AFD s'élève à 100.786€.

### 1.2. Fonds privés

Le montant des fonds privés reçus en 2024 s'élève à 298.424 € (258.932€ en 2023).

	2024		2023	
	Nb	Montant	Nb	Montant
Bienfaiteurs, trices	3	1 035 €	3	1 035 €
Actifs, ves	266	22 610 €	287	24 395 €
Sympathisants	10	460 €	11	506 €
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>24 105 €</b>	<b>301</b>	<b>25 936 €</b>

##### Adhésions :

Au 31 décembre 2024, l'association compte 279 adhésions pour un montant de 24.105€ (301 adhésions pour un montant de 25.936€ en 2023)

##### Produits annexes

Le montant total des produits annexes s'élève à 40.454€ (50.465€ en 2023) soit une diminution de 19,8%.

	2024	2023
Cartes de vœux	72 €	108 €
Cartons de rendez-vous	39 045 €	48 803 €
cartes de correspondance	880 €	1 080 €
Enveloppes illustrées	400 €	240 €
Divers	57 €	234 €
<b>Total</b>	<b>40 454 €</b>	<b>50 465 €</b>

##### Dons :

Le montant total des dons en 2024 s'élève à 140.422€ (114.700€ en 2023), soit une augmentation de 25%.

	2024	2023
Praticiens Solidaires	67 201 €	69 297 €
Opérations GA CD	41 391 €	33 455 €
Ortho Clean International	5 000 €	3 540 €
Happy blouse	3 766 €	2 582 €
Fédération française d'orthodontie	9 974 €	2 095 €
Dons opération microdons	385 €	329 €
Autres dons	12 705 €	3 402 €
<b>Total</b>	<b>140 422 €</b>	<b>114 700 €</b>

### Autres fonds privés :

- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes

En 2024, le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes a accordé une subvention de 8.000€.

- Fondation Septodont

La Fondation Septodont abritée sous l'égide de la Fondation de France, a accordé une subvention de 100.000€ pour le projet Laos. Les fonds dédiés 2024 pour l'exercice 2025 s'élève à 60.727€.

### 2. Emploi des ressources

Le montant des charges s'élève à 558.625€ pour l'exercice 2024 (630.827€ en 2023)

Emploi des ressources en €	2024	2023
Charges locatives	20 168 €	19 920 €
Frais financiers, impôts et taxes	735 €	1 427 €
Frais de communication et de collecte de fonds	26 400 €	29 955 €
Frais personnel : siège et terrain	255 980 €	281 224 €
Autres charges liées aux actions	202 303 €	235 601 €
Sensibilisation/ Education au développement	21 703 €	22 160 €
Divers	31 336 €	40 540 €
<b>TOTAL</b>	<b>558 625 €</b>	<b>630 827 €</b>

### 3. Contributions volontaires en nature

Le bénévolat pris en compte est celui lié au travail technique sur les différents projets (10.500€).

La presse professionnelle fait bénéficier d'insertions et de mailings à titre gracieux (47.300€). Dans ce cadre, les partenaires sont Annuaire Dentaire, CARCDSF, MagSFCD, Ortho Autrement et GACD.

Contributions volontaires en nature	2024	2023
Bénévolat	10 500 €	28 500
Prestation nature	47 300 €	33 000
Dons en nature		14 300
<b>TOTAL</b>	<b>57 800 €</b>	<b>75 800</b>

### Conclusion

- L'exercice 2024 enregistre principalement, en termes d'actions, la fin de co-financements par l'Agence Française de Développement pour le projet Laos-Madagascar (219 K€).
- Les cotisations sont en baisse (24 k€ en 2024 et 25K€ en 2023) ainsi que les recettes de produits annexes dont les cartons de rendez-vous (40.5 K€ en 2024 et 50.5K€ en 2023). On note une légère diminution des cabinets partenaires (67 k€ en 2024 contre 69 k€ en 2023).
- Les recettes liées aux partenariats ont augmenté en 2024 : GACD et entreprises partenaires (41.4K€), Septodont (100K€), OrthoClean (5K€), Happy blouse (3.7K€).
- Concernant les recettes liées au soutien de la profession, un don de 10K€ a été fait par la Fédération Française d'Orthodontie. La subvention du Conseil National de l'Ordre a été ramené à 8K€ en 2024 contre 11K€ en 2023
- Ainsi, les produits d'exploitation s'élèvent à 544K€ en 2024 contre 614K€ en 2023.
- Hors charge de personnel, les charges d'exploitation diminuent de 37.8 k€.
- Les charges de personnel du siège au siège passent de 98K€ en 2024 contre 134 k€ en 2023. L'effectif et donc le coût du personnel a été réduit avec l'arrêt du poste de recherche de fonds.
- Le résultat d'exploitation sur l'exercice 2024 est une perte de 14K€ réduite à une perte de 9K€ en résultat net après 4K€ de produits financiers
- Les fonds propres de l'association s'établissent à 52K€ au 31 décembre 2024 et la trésorerie est de 167K€. La trésorerie disponible devrait permettre l'accompagnement des fins de projets en cours.
- L'année 2024 marque la fin du projet cofinancé par l'Agence Française de Développement. Les exercices suivants semblent se heurter à une réduction globale des financements de projets avec la baisse de l'Aide publique au développement.
- La pérennité de l'association est conditionnée à l'obtention de financements nouveau

## CONCLUSION

L'AOI est aujourd'hui reconnue pour sa capacité de mener à bien des projets d'envergure dans les domaines de la promotion de la santé, de la formation, de la prévention et du contrôle des infections (PCI), de l'accès aux soins et de la capitalisation d'expérience.

Les projets soutenus par l'AOI s'inscrivent dans une démarche de santé publique sur le long terme en appui-conseil et une recherche de pérennité des actions. Les acquis reposent sur le positionnement, l'expérience acquise dans des contextes différents, un réseau d'expert.es et de partenaires, une recherche d'évaluation et de capitalisation. Aussi, dans le cadre de l'ADF 2024, une séance scientifique s'est tenue le vendredi 29 novembre. Elle s'intitulait : Améliorer l'hygiène dans les services de santé d'un pays en développement : Au Laos, de la stratégie à l'application terrain.

En 2024, l'AOI a continué son accompagnement au Laos et à Madagascar en matière de sécurité des soins et de promotion de la santé à différents niveaux : appui aux ministères de la Santé, soutien à des universités, à des hôpitaux, des centres de santé, des associations et des entreprises. L'un des enjeux aujourd'hui porte notamment sur le passage à l'échelle. L'année était également celle de la clôture de la 3ème phase du projet Laos Madagascar prévu initialement au 31 décembre 2024, mais repoussé au 28 février 2025.

Dans ce cadre, une évaluation du projet d'appui a été réalisée à partir du mois de juin par une équipe de 3 évaluatrices. Elle porte sur l'étude d'effet et d'impact d'un projet de prévention et de contrôle des infections sur 3 sites pilotes au Laos et 3 sites pilotes à Madagascar. La remise du rapport final est prévue au 1er semestre 2025.

L'importance accordée à la recherche de fond ainsi qu'à la qualité des partenariats mis en place a continué que ce soit avec des institutions, mais également avec les entreprises, les donateurs et les donatrices. Assurer une stabilité des ressources est primordial pour continuer à mettre en place les différents projets. Le contexte est néanmoins compliqué autant au niveau de l'Aide Publique au Développement qu'au niveau des recherches de fonds privées.

L'année 2024 a continué de voir une diminution des ventes de produits (cartes de rendez-vous, cartes de correspondance, etc.) et une érosion des praticiens et praticiennes solidaires pour les raisons liées principalement aux départs à la retraite. L'implication de jeunes, notamment des confrères et des consœurs, est certes importante en vue de dynamiser et pour l'avenir, mais reste pour le moment compliqué. Les entreprises partenaires ont montré leur motivation et leur volonté de poursuivre leur engagement auprès de l'AOI. La RSE est l'un des axes qui s'est considérablement renforcé.

En 2025, les projets en cours seront accompagnés dans la mesure du possible. Une importance particulière sera apportée à analyser et valoriser l'expérience acquise aussi bien du point de vue technique, organisationnel que dans la démarche avec les partenaires.

Par ailleurs, le contexte actuel et l'incertitude que vous connaissez toutes et tous doivent être pris en compte. Avec la fin du cofinancement de l'AFD du projet Laos Madagascar, un contexte difficile lié à la

diminution drastique de l'aide publique au développement, des défis importants se posent à l'association. De plus, outre la problématique non résolue du renouvellement de cadres et à des difficultés – en partie inhérente à cette situation - de répondre et de s'adapter à des enjeux sociétaux actuels, les défis autour des projets, des ressources humaines et des financements seront également au cœur des préoccupations de l'AOI l'année prochaine. Le travail réalisé par l'AOI doit s'inscrire dans toute cette complexité et exiger réflexion et adaptation aux enjeux imposés.

L'année 2025 se présente comme une année où des choix importants se posent pour l'avenir.

L'association a les compétences et la reconnaissance pour mener des projets d'envergure et contribuer à améliorer des systèmes de santé avec les partenaires nationaux. La qualité, la motivation et la confiance des différents partenaires, des équipes sur le terrain, l'engagement des entreprises, et le soutien des membres sont autant d'exemples qui montrent cet accomplissement.

Reste à relever les différents défis et enjeux pour l'AOI en 2025 !